

# MAMAN, PAPA

## N'oubliez pas...

Je ne suis qu'un enfant

Ce n'est qu'un sport

Je suis là pour m'amuser

Ce sont nos amis

C'est « mon » coach

L'arbitre est un être humain

Ce n'est pas la coupe du monde

## Je t'aime MAMAN

## Je t'aime PAPA



**LA CHARTE**  
2024 / 2025

Elle a pour objectif de définir les responsabilités, les droits, devoirs de l'ensemble des licenciés et des parents, dans le but d'un bon fonctionnement au sein du Saint Nazaire Atlantique Football.

**IMPORTANT :**

- Avant toute signature, il est obligatoire d'avoir l'accord du coordinateur de pôle.
- L'adhésion au sein du club ne sera acceptée qu'après remise du dossier dûment complet et signé.

**Sans cela, aucune licence ne sera délivrée lors des permanences.**

Date Nom Prénom Signature

Siège Social : Stade Léo LAGRANGE –  
102 Avenue François Mitterrand 44600 SAINT NAZAIRE  
Tél : 02.40.66.37.63 – secretariat@snaf44.fr  
Association Loi 1901 – F.F.F. 590211

## CHARTRE DES JOUEUSES, JOUEURS :

- Une fois la licence signée, il est formellement interdit de jouer, même pour une rencontre amicale, avec un autre club sans l'accord du Directeur Sportif. **D'autre part, aucun départ ne sera accepté en cours de saison.**
- Une présence régulière à toutes les séances d'entraînement fixées par le club est demandée.
- Le respect de l'horaire (entraînement, match, ...) est primordial. Tout retard sans motif valable sera sanctionné.
- **La tenue d'entraînement est obligatoire.**
- Tu dois être au vestiaire une quinzaine de minutes avant l'horaire d'entraînement pour te changer et tu dois compter vingt minutes après l'entraînement pour prendre ta douche.
- Pour le match du week-end, tu devras t'informer, via le site du club, si tu joues, dans quelle équipe, sur le lieu et l'horaire du match. En cas d'indisponibilité, il faudra impérativement en informer l'éducateur.
- Si tu es remplaçant(e), tu dois accepter ton rôle. Un joueur/joueuse ne choisit pas son équipe.
- Quel que soit le lieu, il faut respecter les infrastructures (vestiaires, banc de touche, lieu de convivialité...) et le matériel mis à votre disposition.
- Si tu es mineur, l'alcool et la cigarette (même électronique) sont formellement interdits dans le complexe.
- **Tu dois saluer les personnes présentes ! Tu dois retirer ta casquette ou tes écouteurs lors d'un échange, comme dans tous les locaux.**
- Tu dois respecter les minibus lors des déplacements.
- Tu dois passer obligatoirement à la réception d'après-match, domicile comme à l'extérieur (victoire ou défaite), être disponible pour les bénévoles, supporters, etc.
- Médias, réseaux sociaux : tu dois être humble et vigilant sur tes déclarations.
- En portant les couleurs du SNAF, tu dois t'abstenir de formuler des remarques désobligeantes à l'encontre de tes partenaires, adversaires, éducateurs, dirigeants, arbitres que ce soit sur ou en dehors du terrain.
- En cas de faute grave, tu pourras subir une sanction sportive et, dans un cas extrême, être exclu du club sans préavis et sans remboursement de ta cotisation.

**ATTENTION : Le club ne supportera plus le coût des cartons pour les comportements inappropriés !**

**Les frais engendrés seront à la charge des licenciés adultes ou parents # tuteurs légaux.**

## CHARTRE DES PARENTS :

- Une fois l'enfant confié aux éducateurs, le club (dirigeants, éducateurs) devient responsable des faits et gestes de celui-ci. Pour la crédibilité des éducateurs, nous vous demandons **de ne pas intervenir lors de cette prise en charge, de ne pas être sur les terrains (abri de touche y compris), de garder une distance suffisante sur les séances d'entraînement et lors des matchs, de ne pas entrer dans les couloirs du vestiaire.**
- Les parents devront s'assurer avant un match ou un entraînement de la présence de l'éducateur ou d'un responsable de l'école de football. Il est important d'emmener et reprendre l'enfant à l'heure des rendez-vous fixés pour les séances d'entraînement et de match. **Nous ne serons plus responsables 20' après la séance.**
- Prévenir, en cas d'indisponibilité de l'enfant, l'éducateur concerné.
- La composition des équipes est décidée par les éducateurs. Les parents doivent respecter ce choix et le faire comprendre à leur enfant. Cependant, en cas de problème, l'éducateur reste à l'écoute des parents.
- Toute tentative de pression sur l'éducateur entraînera la mise sur la touche de l'enfant concerné.
- Les parents devront à tour de rôle, accompagner les équipes dans lesquelles évoluent leurs enfants, participer au lavage des maillots (U6 à U13) et aider au goûter des plateaux à domicile.
- Les parents doivent assister aux différentes réunions.
- En cas de blessure survenant au cours d'un match ou d'un entraînement, les parents ont 48H pour prendre contact auprès du secrétariat du club concernant la déclaration d'accident.
  - Être RESPECTUEUX vis-à-vis des arbitres.
  - Être OBJECTIF vis-à-vis de son enfant.
  - ENCOURAGER son enfant à jouer dans différentes équipes.
  - INCULQUER LES VALEURS du sport collectif.
  - ÊTRE SOLIDAIRE de l'éducateur.

## CHARTRE DE L'EDUCATEUR :

- En portant les couleurs du Saint Nazaire Atlantique Football, les éducateurs s'engagent à assurer la formation des jeunes qui leur sont confiés. Cette formation se fera sous la responsabilité du Directeur Sportif.
- L'éducateur doit avoir une conduite exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors. Le comportement d'une équipe est souvent le reflet de son entraîneur.
- L'éducateur doit montrer l'exemple :
  - Être présent dans l'enceinte du club environ 30 minutes avant le début de la séance d'entraînement.
  - Être en tenue du club lors des entraînements et matchs.
  - Ne pas fumer ou boire de l'alcool devant les joueurs.
- **L'éducateur doit veiller au rangement, à l'entretien du matériel, à la fermeture des buts et à laisser le terrain « propre ».**
- L'éducateur s'engage à assister aux réunions techniques et manifestations organisées par le club